



L'AFMONT ET SES MEMBRES ONT ÉTÉ ENGAGÉS SUR LES PROJETS SUIVANTS :

- Campagne pédagogique sur la production de neige de culture
- Projet de la réforme des études d'impact
- Participation à l'agrément du Laboratoire d'Excellence ITEM (Innovation et Territoires de Montagne)
- Contribution à la directive territoriale d'aménagement des Alpes du Nord
- Création du Cluster Montagne
- Normalisation des espaces de VTT
- Communication sur le dispositif de suramortissement « Macron »
- Contribution à l'élaboration de la Loi Montagne
- Campagne « Anticiper c'est Gagner » incitant les donneurs d'ordre à commander tôt
- Convention sur l'emploi saisonnier avec DSF
- Rapprochement Congrès DSF et AG ADSP
- Légalisation du convoyage vers les restaurants d'altitude
- Clarification des dispositifs fiscaux avec l'Andorre
- Journées Météo favorisant la communication sur les sports d'hiver
- Opération Invitants/Invités solidaires au Congrès DSF pour les « petites » stations



Alpespace, La Pyramide • 61 Via Champollion • 73800 Francin
www.afmont.fr



REPRÉSENTER PRÉSERVER COMMUNIQUER RÉFLÉCHIR



Conception et réalisation : Corinne Tourrasse. Photos : Afmont, Shutterstock, F. Prochasson


Des Hommes au service de la Montagne

association des fournisseurs de matériels et services pour la montagne

L'Afmont, association loi 1901 créée en 2008, regroupe des entreprises fournissant matériels et services pour l'aménagement de la montagne en vue de mener des actions collectives.

Les missions de l'Afmont sont proches de celles d'un syndicat professionnel, qu'elle n'est cependant pas en raison de la diversité des secteurs industriels et tertiaires représentés, rendant notamment impossible l'existence d'une convention collective.



L'Afmont, mène des actions communes au service d'un collectif et de l'intérêt général : sa vocation est de coordonner, de mettre en relation et de regrouper l'ensemble de ses membres chaque fois qu'une thématique l'exige. L'Afmont n'est pas un outil de promotion commerciale ou de développement de ses membres. Pour ce faire, l'Afmont a fondé en 2011, aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie, le Cluster Montagne dont c'est la vocation.

En outre, l'Afmont, financièrement indépendante de toute structure politique ou économique, dispose d'une grande autonomie de parole et d'action.

La mission de l'Afmont se structure autour de quatre thématiques :

- Représenter
- Préserver
- Communiquer
- Réfléchir



REPRÉSENTER

L'Afmont fédère les fournisseurs de la montagne autour de problématiques communes, s'implique dans la défense de leurs intérêts et participe à la promotion de la montagne aménagée.

Les adhérents de l'Afmont font face à des problématiques collectives et transversales, sur des aspects réglementaires, législatifs, fiscaux, sociaux, économiques et environnementaux. L'Afmont mobilise son réseau fin d'apporter un éclairage complémentaire ou engager des démarches pour approfondir ces sujets et en faire bénéficier l'ensemble de ses adhérents. L'association représente également les intérêts de ses adhérents auprès des organisateurs d'événements de la filière, des opérateurs en communication et des partenaires institutionnels de la montagne Française.



PRÉSERVER

Promouvoir un comportement éthique, durable et solidaire auprès de l'ensemble des intervenants en montagne.

L'Afmont promeut l'application de modes de gestion durable et soucieux de la préservation des ressources naturelles et du respect de l'environnement en général et de montagne en particulier. Elle travaille également au développement de la solidarité entre les différentes entreprises de la montagne, depuis les leaders mondiaux jusqu'aux plus petites sociétés.



COMMUNIQUER

Participer à la promotion de la montagne et aux partages de bonnes pratiques parmi les acteurs de la filière.

L'Afmont œuvre à la valorisation de l'image et des activités de l'ensemble des acteurs du secteur économique de la montagne, entreprises et stations de montagnes. Elle a vocation à favoriser les échanges au sein de son réseau d'entreprises en matière de ressources humaines et de diffusion de « bonnes pratiques ».



RÉFLÉCHIR

Anticiper l'avenir des stations, le futur des montagnes et préparer l'évolution de nos métiers.

L'Afmont, en tant qu'interlocuteur représentatif des entreprises du secteur de la montagne auprès des acteurs institutionnels et socio-professionnels de la montagne, contribue à leurs réflexions sur les problématiques de la montagne d'aujourd'hui et de demain. L'Afmont est force de proposition quant aux enjeux de la montagne, qu'ils soient environnementaux, économiques ou organisationnels.

